Égalité

Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt sur les revenus de 2022

Avis d'impôt établi en 2023

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impots.gouv.fr

AVIS_IR_RG



Vos références

Numéro fiscal:

Déclarant 1 (C): Déclarant 2 (C): 07 42 531 823 278 30 24 836 918 012

Référence de l'avis :

23 93 A771132 95

Adresse d'imposition au 01/01/2023 :

RES MALRAUX PORTE 12 2 MAIL DES OEILLETS

93230 ROMAINVILLE

Numéro FIP:

930 88 31 6963019789 3 A

Numéro de rôle :

016

Date d'établissement :

24/07/2023 Date de mise en recouvrement: 31/07/2023

Identifiant service:

93018

Vos contacts

Par messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

Par téléphone au 0 809 401 401 *

du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place

aupres de votre centre des finances publiques horaires sur impots.gouv.fr, rubrique Contact et RDV

> SIP BONDY SAID ROMAINVILLE-PAVILLONS BOIS **5 RUE ARTHUR RIMBAUD**

93143 BONDY CEDEX

LIAZIDI MOSTAPHA OU LIAZIDI NASIBA RES MALRAUX PORTE 12 2 MAIL DES OEILLETS 93230 ROMAINVILLE

5 RUE ARTHUR RIMBAUD 93143 BONDY CEDEX

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

SAID ROMAINVILLE-PAVILLONS BOIS

SIP BONDY

Somme qu'il vous reste à payer

0€

Vous n'avez rien à payer au titre des revenus de 2022.

Revenu fiscal de référence :

11 227

Nombre de parts :

4,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

* (service gratuit + coût de l'appel)

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2023, de vos revenus 2022. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2022.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Avis d'impôt établi en 2023

Impôt sur les revenus de 2022

N°fiscal: 07 42 531 823 278

Déclarant 1 - Nom de naissance : LIAZIDI

Déclarant 2 - Nom de naissance : GRAOUI

cas particulier

enfants majeurs célibataires

enfants mariés

personnes recueillies handicapées

Feuillet n°: 1 / 2

situation du foyer M

enfants mineurs ou dont enfants handicapés handicapés	RÉSIDENCE ALTERNÉE enfants mineurs ou dont enfants handicapés handicapés			DE PARTS 4,00
			7 42 531 823 278	
St arno	XUANJAN RAS		24 838 918 012	
	230 1149 5		23 93 A771132 95	
	A AMOR OF SER			ua noilleogmi'b sa
Détail des revenus Galaires	Déclar. 1			Total
leures supplémentaires et jours RTT	. 11290			
on exonérés	0			
otal des salaires et assimilés 2	. 11290		A 5 198 198 198 198 1	
Déduction 10% ou frais réels			919	
Salaires, pensions, rentes nets	. 10161		.353030000	10161
Annual back all bal				a mise en recouvrat
Revenu brut global				10161
Revenu imposable			8,5000	10161
overla imposable		TO IL OUGS		10101
mpôt sur les revenus soumis au barème 14				0
Montant net de votre imposition				0
				i refun <u>uluu popoas eik</u>
MPOT NET				
otal de l'impôt sur le revenu net			497 6 3848	0
ALCUL DU COLDE DE VOTRE IMPOT DOUB	2000			
ALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR	2022 :			
MPOT SUR LE REVENU				
			ama ako in	
mpôt sur le revenu 2022 dû 53:				ASMER SURFISA BUS O
u vu des éléments que vous avez déclarés,				
ous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.				
NFORMATIONS COMPLEMENTAIRES		il maysii i		
levenu fiscal de référence 25	The state of the s	n matemati		11227
evenus exonérés		Déclar. 1		
leures supplémentaires et jours RTT	Déclarés	1185		
leures supplémentaires et jours RTT	Nets	1066		
LAFOND EPARGNE RETRAITE				
e plafond disponible pour la déduction des				
otisations versées en 2023, pour la				
éclaration des revenus à souscrire en 2024 est d	le:			d en compre res
20141411011 400 10101140 4 004001110 011 202 1 001 4				

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2025 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.